

Série de podcasts « Découvrons notre Constitution »

Saison 2,
épisode 8

Questionnaire d'écoute « La laïcité »

Consigne : Entourez la bonne réponse à chacune des questions suivantes.

1) La Constitution de 1958 et, plus largement, les textes du bloc de constitutionnalité donnent un cadre précis à la laïcité.

- Vrai.
- Faux.

2) La loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, qui met fin au régime du Concordat*, s'applique à tout le territoire français.

* Le Concordat, établi par Bonaparte en 1801, a pour conséquence que l'État reconnaît certains cultes, rémunère leur clergé et contrôle en retour leur nomination.

- Vrai.
- Faux.

3) La laïcité signifie que l'État ne se soucie pas des religions.

- Vrai.
- Faux.

4) La laïcité n'interdit pas à l'État et aux collectivités territoriales de préserver et d'entretenir les édifices religieux.

- Vrai.
- Faux.

5) Tous les pays démocratiques partagent la même conception de la laïcité.

- Vrai.
- Faux.

6) Question bonus : Il existe une divergence entre l'ordre juridique de l'État et l'ordre divin de la religion.

- Vrai.
- Faux.